



LA MARNE OUVRIERE

Organe officiel de l'Union des Syndicats CGT de la Marne - Rédaction/Administration -

15, bd de la Paix - 51058 REIMS Cedex - Tél. : 03.26.88.23.04 - Directrice de la Publication : Marilyn HOMON

N° 448 Juin 2021 CPPAP 1221 S 06066 - Imprimé par nos soins - Prix 0,50 €

Retrouvez toutes les actualités sur le site de l'UD : www.udcgt51.fr

Édito...

Si la période de déconfinement est appréciable pour tout le monde à l'approche des congés, il faut que nous ayons à l'esprit que la CGT doit aussi être déconfinée pour faire face aux attaques que subissent les salariés.

La situation internationale est instable et je rappelle que la CGT a exprimé son soutien au peuple palestinien. Nous sommes encore loin de la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Le mouvement social n'est pas bien vu en Iran et il y a une aggravation de la situation car nous savons et dénonçons des arrestations d'ouvriers.

Nous ne sommes pas exempts de toutes formes de violences et de menaces en France. Pour autant il faut continuer à se battre pour l'intérêt des salariés et retraités et réfléchir à qui « profite la crise ».

Selon le dernier observatoire des multinationales, les actionnaires ont bénéficié de plus de 22 % de dividendes en 2020 par rapport à 2019, ce qui représente 42 mds d'euros. A contrario, les salaires sont bloqués ainsi que les pensions de retraite.

Dans cette période, nous devons être à l'offensive car la facture de la pandémie va être douloureuse et payée par les salariés et les retraités.

Etre sur tous les fronts peut paraître un exercice difficile mais être tous ensemble s'impose dans la période.

En juin, nous avons eu des luttes dans le département, l'été doit nous permettre une rentrée sociale à la hauteur des enjeux.

Bonne nouvelle : la Réforme Chômage est retoquée par le Conseil d'Etat. Il faut cependant rester sur la défensive.

Les prochains rendez-vous sont fixés les 5 et 12 juillet 2021 devant le Tribunal de Châlons en Champagne

Sabine DUMENIL
Secrétaire Générale

DÉPOSÉ LE 29 JUIN 2021



Sommaire

- **Page 1 :**
 - *Edito*
- **Page 2 :**
 - *Appel à soutien aux 3 camarades marnais*
- **Page 3 :**
 - *Hommage à Pierre MAITRE : 5 juin 2021*
- **Page 4 :**
 - *Le 15 juin la santé était en lutte*
 - *Elections départementales et régionales*
 - *À vos agendas*

Appel à soutien aux 3 camarades marnais



Bernard THIBAULT
Membre du bureau de l'OIT
Co-Président



Béatrice LE PERRUN
Secrétaire UD CGT 51
Co-Présidente

Comité de soutien

RETRAIT DE LA PLAINTE CONTRE LA CGT DE LA MARNE

APPEL À SOUTIEN AUX 3 CAMARADES MARNAIS

Sabine DUMÉNIL, *Dirigeante de l'Union Départementale CGT 51
(aide soignante à l'EPSMM de Châlons-en-Champagne)*

Benoît AUGÉ, *Dirigeant de l'Union Locale CGT Reims
(salarié à Chamtor à Bazancourt)*

Vivian TALLONE, *Dirigeant de l'Union des Sections Locales de Retraités C.G.T.
de Châlons en Champagne
(retraité de la fonction publique)*

Nos trois camarades dirigeants marnais sont convoqués à nouveau devant le Juge d'instruction du Tribunal de Châlons en Champagne dans le cadre de l'affaire qui oppose la CGT à une Directrice Régionale de l'Inspection du Travail.

Les convocations auront lieu à 2 dates différentes : 5 juillet 2021 et 12 juillet 2021

Le rassemblement du 14 avril dernier devant le Tribunal de Châlons en Champagne a connu un vif succès par son ampleur, légitimant ainsi l'action syndicale devant ses pourfendeurs.

Lorsque les militants de la CGT sont attaqués, c'est toute la CGT que l'on attaque.

Aussi, l'Union Départementale de la Marne et le Comité de soutien aux 3 camarades marnais appellent toutes les militantes et tous les militants à venir les soutenir **devant le Tribunal de Châlons en Champagne le :**

Lundi 5 Juillet 2021 à 13h30

et

Lundi 12 juillet 2021 à 9h30

Le rapport de force s'impose devant la criminalisation de l'action syndicale et en cette période d'échéances électorales. Nos camarades ne doivent pas monter les marches sans le soutien massif de la CGT !

Alors toutes et tous ensemble, soutenons nos camarades !

Je rejoins le comité de soutien pour stopper cet acharnement :

→ <http://chnng.it/GGqSBr6Phv>

Hommage à Pierre MAITRE : 5 juin 2021

Les syndicats marnais (notamment les TUR Reims, l'EPSMM de Châlons-en-Champagne, l'imprimerie Billet d'Épernay), l'Union Locale CGT d'Épernay, la Fédération CGT Verre et Céramique, la Fédération CGT des Services Publics, le 1^{er} vice-président du CESER, le Président d'Indecosa CGT Marne, l'association Pierre Maître, Monsieur Claude LAMBLIN, maire de Reims entre 1977 et 1983 et son épouse, Madame Évelyne Quentin, Maire de Saint-Brice-Courcelles, environ 80 personnes en tout, étaient réunies devant l'ancienne entreprise des VMC pour commémorer l'assassinat de Pierre Maître, au côté de son épouse et de leur fils ce 5 juin 2021, à l'initiative de l'Union Départementale CGT de la Marne, de l'Union Syndicale des Retraités CGT Marne et du Collectif de Soutien aux trois camarades de la Marne, (poursuivis pour avoir soutenu Anthony Smith).



Des remerciements ont été également adressés à Bernard Thibault, ancien Secrétaire Général de la CGT, aujourd'hui membre de l'Organisation Internationale du Travail et président du Collectif de Soutien cité plus haut, pour sa participation à cet hommage que nous pourrions lire plus bas.

Tous étaient réunis dans cette difficile période de pandémie, pour se souvenir que dans la nuit du 4 au 5 juin 1977, Pierre maître, ouvrier aux VMC de Reims et syndicaliste CGT, était assassiné devant l'entrée de son usine par un commando fasciste issu de la milice patronale, parce qu'il luttait pour le progrès social et parce qu'il portait les valeurs de la CGT. Deux autres camarades, Serge Vermeulen et Raymond Richard, ont été eux aussi grièvement blessés cette nuit-là, hommage leur a été rendu également.

Si la CGT tient à rappeler ce tragique événement, c'est que nous sommes confrontés de plus en plus à des actes et des attaques de plus en plus violentes contre les militantes et militants en général, contre la CGT en particulier.

Depuis les lois El Khomri, la discrimination et la criminalisation de l'action syndicale dans notre pays ne cessent d'augmenter : acharnement judiciaire, peines de prison ferme à l'encontre de syndicalistes, etc.

En témoigne ce 14 avril dernier, où 3 de nos camarades marnais, Sabine Duménil, Secrétaire Générale de l'Union départementale CGT de la Marne, Benoît Augé, Secrétaire Général de l'Union locale CGT de Reims et Vivian Tallone, Secrétaire Général de l'Union des Sections Syndicales CGT des Retraités de Châlons en Champagne, ont été mis en examen pour avoir défendu un camarade, Anthony Smith, inspecteur du travail, lui-même suspendu pour avoir défendu les droits de salariés en danger au travail lors de la première période de la pandémie d'avril 2020.

Aujourd'hui, la loi dite de Sécurité Globale resserre encore l'étau, mettant en péril le droit à la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité et à des principes constitutionnels de l'égalité des peines et délits.

Comme nous l'explique notre camarade Bernard Thibault, « saluer de nouveau la mémoire de Pierre Maître est l'occasion de rappeler combien le droit pour les travailleurs de s'organiser en syndicats, droit protégé par la Constitution, demeure encore aujourd'hui l'objet d'un combat permanent pour le faire respecter partout. Les discriminations pour engagement syndical, la répression, la volonté de criminaliser l'activité syndicale en prétendant traduire devant les tribunaux les responsables d'organisations, les militants, participent à banaliser les comportements hostiles au syndicalisme et encourager les actes criminels les plus odieux. La vigilance et la mobilisation s'imposent aujourd'hui autant qu'hier pour faire respecter une des libertés les plus fondamentales pour les travailleurs : le droit de revendiquer pour la justice sociale. »

Il y a 2 ans, dans une période où nous sortions tout juste de l'état d'urgence, nous évoquions ici-même qu'il nous fallait effectivement être vigilants à ce que l'histoire ne se répète pas. Même le journal L'humanité du 5 juin 2018 alertait dans sa Une sur l'activisme et la montée idéologique des groupuscules d'extrême-droite, qui s'attaquent à toutes celles et ceux qui défendent la liberté, l'égalité et la fraternité.

Le premier mai dernier résonnerait-il comme un coup de semonce ?

Cet hommage a permis de redire haut et fort que « Non, la CGT ne se taira pas ! »

Que ses militantes et ses militants ne se courberont pas devant celles et ceux qui propagent la haine et la peur, les mêmes qui profitent du malheur dans lequel est plongé le monde des travailleurs et les populations en général, pour s'enrichir encore plus, pour imposer leurs idées nauséabondes.

Qu'en cette période d'échéances électorales, la prise de conscience et la responsabilité s'imposent.



Continuons donc à dénoncer les agissements du grand capital et de celles et ceux qui les servent, ceux par qui le malheur arrive.

Continuons la lutte pour un monde meilleur, avec la force et la fierté qui nous animent.

Ensemble, ne lâchons rien !

Béatrice LE PERRUN

Secrétaire UD Marne, co-présidente du Collectif de soutien aux trois camarades marnais

Le 15 juin la santé était en lutte

Un an après les premières mobilisations dénonçant les conditions de travail et de prise en charge des citoyens dans le contexte de crise sanitaire, rien n'a changé !

Le pansement SÉCUR n'a pas répondu aux attentes des personnels de santé et d'accompagnement social et médico-social.

Les personnels ne sont pas tombés dans le piège de la campagne de communication du gouvernement.

L'hémorragie est toujours là !

Les leçons n'ont pas été tirées et les personnels souffrent encore plus.

Les salarié·e·s des secteurs du sanitaire, médico-social et social public et privé sont essentiel·le·s notamment pour garantir à toutes et tous l'accès aux droits sociaux et aux soins.

Les professionnels continuent à se dévouer corps et âme, pour assurer une prise en charge de qualité et un accueil digne pour la population pendant cette période de pandémie COVID 19 qui persiste.

Mais combien de temps de crise faudra-t-il pour que le gouvernement change radicalement de politique sociale et de santé ?

A quand une réelle politique en matière d'emploi et de salaire pour améliorer les conditions de travail des personnels ?

C'est pourquoi, la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale CGT a appelé à participer activement à la journée nationale de grève et de manifestation, le 15 juin dernier, qui s'inscrit dans un processus de mobilisation et devra se renforcer dans les prochains mois pour obtenir satisfaction aux **légitimes revendications des salarié·e·s** :

- Augmentation significative des salaires pour toutes et tous !
- Les 32 h : travailler moins pour travailler mieux et proposer des emplois pour toutes et tous !
- Un système de santé et de protection sociale avec des moyens pour répondre aux besoins de toutes et tous, accessible et dans la proximité !
- Le développement d'une fonction publique de santé

**Sandrine CALVY
USD CGT 51**

Elections départementales et régionales

Si les élections des collectivités territoriales sont du ressort des organisations et partis politiques, il n'en demeure pas moins que cela impacte durablement le quotidien et l'avenir des citoyens et plus particulièrement le monde du travail.

Les dernières élections municipales avaient déjà été le théâtre du désintérêt des électeurs avec des taux de participation anormalement faibles, cette fois ci c'est encore plus dramatique pour les cantonales et régionales, jamais une élection territoriale n'a été aussi boudée par le corps électoral.

Si l'extrême droite est en recul, ce qui est une bonne chose, il n'en demeure pas moins que les forces progressistes sont elles aussi en grande difficulté, même si quelques signes sont plutôt encourageants.

Nous tirons la sonnette d'alarme car ce ne sont pas seulement les urnes des élections politiques qui sont en souffrance, car à quelques exceptions près, ce sont aussi les élections des institutions représentatives des salariés qui se remplissent de moins en moins.

Pas un secteur professionnel n'est épargné, salariés du privé des petites et grandes entreprises, de la fonction publique tous secteurs confondus sont aussi en proie à un désintérêt ce qui a pour conséquence d'affaiblir le niveau des mobilisations sociales et revendicatives. Cela fait le jeu du renforcement des dictats du capital.

Il y a urgence à nous mettre en capacité et de recréer du lien au plus profond des services et ateliers en travaillant notre qualité de vie syndicale à tous les niveaux.

Que ce soit à l'Union Départementale en passant par les structures de proximité que sont les Unions Locales et les branches professionnelles, il nous faut ensemble remettre sur de bons rails les plans de travail avec les syndicats et sections syndicales du département.

C'est ensemble que nous relèverons les défis qui sont devant nous.

Ludovic TETEVIDE

A vos Agendas.....

Congrès de l'Union Départementale CGT de la Marne

Notre prochain congrès se déroulera les 4 et 5 novembre 2021 à St Memmie